

(réf:0040)

Soutien à la parentalité

Etre parent est un fait qui ne va pas de soi tant les enjeux individuels, sociaux et politiques sont complexes. La famille est un lieu de multiples transitions et le théâtre de conflits qui peuvent nécessiter l'intervention d'un tiers, d'un professionnel, d'un établissement ou d'un service. Mais intervenir dans une famille ne va pas de soi non plus : jusqu'où aller ? faut-il tenir compte de la distinction public/privé ? Ne risque-t-on pas de se mettre à la place des parents ou de l'enfant ? Comment tenir à distance son propre modèle qu'il soit explicite ou implicite ? Jusqu'où soutenir l'autorité parentale sans tomber dans le parentélisme. Comment assurer la protection de l'enfant ?

Soutenir la parentalité dans l'intérêt des parents, de l'enfant et dans l'esprit de la loi 2002-2 comporte des enjeux pour l'intervention psychosociale. Comment concilier la libéralisation des contraintes, l'individualisation des droits, la prise en compte des besoins de chacun et le renforcement de l'enfant qui suppose que les parents aient une position d'autorité ? Comment considérer l'enfant comme semblable tout en le reconnaissant autre.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Public :

Professionnels des établissements médico-sociaux

Objectifs :

- Comment soutenir, valoriser et respecter les compétences des parents
- Découvrir des techniques de gestion des conflits et d'aide à la famille
- Connaître son implication et sa posture professionnelle
- Aider les parents dans leur réflexion éducative dans un contexte de placement
- Repérer les limites de son intervention dans la sphère privée selon la mission contractuelle ou contraignante.

Contenu :

A partir de l'expérience des professionnels

- Analyse des répercussions de la crise familiale sur l'enfant placé et le soutien à la parentalité
- Réflexion sur les postures et les places des différents professionnels de l'établissement dans une démarche de soutien à la parentalité
- Intervenir entre demande institutionnelle, professionnelle, parentale et celle de l'enfant
- Répercussion de la crise sur les membres de la famille

Méthode

- Techniques et outils pour le soutien à la parentalité
- Mise en situation
- Présentation des groupes de parole de parents
- Posture du professionnel en soutien à la parentalité

Durée :

3 jours / 21 heures - novembre

Intervenants :

Claudio JACOB, médiateur familial diplômé d'Etat.

Prix :

600 €

Contact :

Joëlle LONCHAMPT

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON

Tél : 03 81 41 67 53 - Courriel : joelle.lonchamp@irts-fc.fr

